

PASS 2021
UNIVERSITE CÔTE D'AZUR
UFR MEDECINE
ECUE 6 – SANTE PUBLIQUE

CONDENSE

PANORAMA

SUR LA

SANTE PUBLIQUE EUROPEENNE

Pr Daniel ORBAN

Chapitre 1 – GENERALITE (impasse).

Chapitre 2 – ARTICLE 168 DU TRAITE MODIFICATIF DE LISBONNE (à considérer).

Chapitre 3 – ACTEURS INSTITUTIONNELS (impasse).

Chapitre 4 – VUE D'ENSEMBLE DE LA SANTE PUBLIQUE EUROPEENNE (à considérer en partie).

1°Evaluation des risques (à considérer).

2°Gestion de la santé publique européenne (à considérer).

3°Défense de la sécurité sanitaire (à considérer intégralement).

a)La lutte contre les menaces transfrontières graves sur la santé.

b)Les normes sur le sang humain et les composants sanguins.

c)Les normes de qualité pour les établissements de transfusion sanguine.

d)Les normes de qualité et de sécurité des organes destinés à la transplantation.

4°Réglementation des perturbateurs endocriniens (impasse).

5°Amélioration des systèmes de soins de santé (impasse).

6°Prévention des maladies (à considérer partiellement).

a)La résistance aux agents antimicrobiens (à considérer).

b)Les maladies transmissibles (à considérer).

c)La vaccination (à considérer).

d)La vaccination contre la grippe saisonnière (impasse).

e)Le dépistage du cancer (impasse).

f)La maladie d'Alzheimer et autres démences (impasse).

g)Les maladies rares (impasse).

7°Promotion de la santé (à considérer partiellement).

a)Le blocage de la hausse du surpoids et de l'obésité infantile (impasse).

b)La promotion d'une activité bienfaisante pour tous (impasse).

c)La stratégie en matière d'alcool (à considérer).

d)La prévention du tabagisme (à considérer).

e)Les règles strictes relatives à la fabrication, la présentation et la vente des produits du tabac (impasse).

f)La publicité en faveur des produits du tabac (à considérer).

8°Produits pharmaceutiques (à considérer).

9° Programme « L'UE pour la santé (EU4 Health) 2021-2027 » (à considérer partiellement).

A.Domains d'action (à considérer).

B.Vers une Union européenne de la santé (à considérer).

C.Acteurs concernés (impasse).

D.Synergies (impasse).

ANNEXE (impasse).

o

o

o

PASS 2021
UNIVERSITE CÔTE D'AZUR
UFR MEDECINE
ECUE 6 – SANTE PUBLIQUE

CONDENSE

SYSTEMES

DE

SANTE

Pr Daniel ORBAN

Première Partie – GENERALITES (à considérer partiellement).

DEFINITIONS (à considérer).

VALEURS (à considérer).

OBJECTIFS (impasse).

FONCTIONS (à considérer).

PILIERES (à considérer).

Deuxième Partie – LES SYSTEMES DE SANTE EN EUROPE
(à considérer partiellement).

A.LES DEUX MODELES EN EUROPE (à considérer).

1.Le SYSTEME BISMARCKIEN (à considérer).

2.Le SYSTEME BEVERIDGIEN (à considérer).

B.LE CLASSEMENT DES PAYS EUROPEENS SELON LEUR SYSTEME (à considérer).

C.DEUX CLASSEMENTS DES SYSTEMES DE SANTE DU POINT DE VUE OPERATIONNEL (impasse).

Troisième Partie – ANALYSE SYNTHETIQUE DE SYSTEMES NATIONAUX DE SANTE (impasse complète).

PASS 2021
UNIVERSITE NICE CÔTE D'AZUR
UFR MEDECINE
ECUE 6 – SANTE PUBLIQUE

CONDENSE

INSTITUTIONS DE SANTE

INTERNATIONALES

EUROPEENNES

ET

FRANCAISES

Pr Daniel ORBAN

Première Partie – GENERALITES (impasse complète).

Deuxième Partie – LA SANTE AU SEIN DES INSTITUTIONS INTERNATIONALES (à considérer partiellement).

INTRODUCTION (à considérer).

A.LES INSTITUTIONS GOUVERNEMENTALES MULTILATERALES DU SYSTEME DES NATIONS UNIES (à considérer partiellement).

a)La liste (impasse).

b)L'institution la plus emblématique : **ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE = OMS** (à considérer).

B.LES INSTITUTIONS GOUVERNEMENTALES MULTILATERALES HORS SYSTEME DES NATIONS UNIES (à considérer partiellement).

a) La liste (impasse).

b)Une institution emblématique : **CENTRE DE RECHERCHE INTERNATIONAL CONTRE LE CANCER = CIRC** (à considérer).

C. LES INSTITUTIONS NON GOUVERNEMENTALES = ONG (à considérer partiellement).

a)Une courte liste (impasse).

b)Une ONG mondialement réputée : **MEDECINS DU MONDE** (à considérer).

Troisième Partie – LA SANTE AU SEIN DU SYSTEME INSTITUTIONNEL DE L'UNION EUROPEENNE (impasse complète).

Quatrième Partie – LA SANTE AU SEIN DES INSTITUTIONS FRANCAISES (à considérer partiellement).

A.La Constitution du 4 octobre 1958 et la santé (impasse).

B.L'organisation administrative (à considérer).

C.Le Parlement et la santé (impasse).

D.Le Ministère des Solidarités et de la Santé.

a)Le rôle du Ministre (impasse).

b)Le rôle du Ministère des Solidarités et de la Santé (à considérer).

E.La déconcentration du Ministère des Solidarités et de la Santé (à considérer).

F.Les organismes consultatifs et d'expertise en appui du Ministère des Solidarités et de la Santé (impasse complète).

1°Conférence Nationale de Santé = CNS (impasse).

2°Conférences Régionales de la Santé et de l'Autonomie = CRSA (impasse).

3°Haut Conseil de la Santé Publique = UCSP (impasse).

4°Conseil Consultatif National d'Ethique pour les sciences de la vie et de la santé = CCNE (impasse).

G.Les Etablissements publics à caractère administratif en appui du Ministère des Solidarités et de la Santé (à considérer partiellement).

1°Agence de la Biomédecine = Abm (à considérer).

2°Agence Nationale de Sécurité Sanitaire, de l'alimentation, de l'environnement et du travail = ANSES (impasse).

3°Agence Nationale de Sécurité du Médicament et des produits de santé = ANSM (à considérer).

4°Etablissement Français du Sang = EFS (impasse).

5°Haute Autorité de Santé = HAS (impasse).

6° Institut National du Cancer = INCA (impasse).

7° Santé Publique France = SPF (à considérer).

8° Institut de Radioprotection et de Sûreté nucléaire = IRSN (impasse).

9° Agence Nationale d'Appui à la Performance des établissements de santé et médico-sociaux = ANAP (impasse).

10° Agence Technique de l'Information sur l'Hospitalisation = ATIH (impasse).

11° Centre National de Gestion = CNG (impasse).

H.L'Organisme consultatif de réflexion sur le SIDA : Conseil National du SIDA et des Hépatites virales = CNS (impasse).

I.Les Instituts de recherche médicale (à considérer partiellement).

1° Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale = INSERM (impasse).

2° Institut de Recherche et de Documentation en Economie de la Santé = IRDES (impasse).

3° Institut National de Recherche et de sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles = INRS (impasse).

4° Institut Pasteur (à considérer).

5° Institut Curie (impasse).

6° Institut du Cerveau (à considérer).

J.La formation des professionnels de santé (impasse complète).

1° Ecole des Hautes Etudes de Santé Publique = EHESP (impasse).

2° Association Nationale pour la formation permanente du Personnel Hospitalier = ANPH (impasse).

3° Collège des Economistes de la Santé (impasse).

K.L'information, la surveillance et les statistiques (impasse complète).

1° Fédération Nationale des Observatoires Régionaux de la Santé = FNORS (impasse).

4.

2°Comité des Centres nationaux de Référence pour la lutte contre les maladies transmissibles = CNR (impasse).

3°Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques = INSEE (impasse).

4°Institut National des Etudes Démographiques = INED (impasse).

L.La protection des droits individuels.

Commission Nationale de l'Informatique et des libertés = CNIL (impasse).

M.Le Syndicalisme des professions de santé, de l'industrie pharmaceutique et des produits médicaux (impasse).

N.Les Etablissements de soins (impasse).

o

o

o

